

# Partie I – HABITER LA FRANCE

(environ 30% du temps consacré à la géographie - 12 heures)

Thème 1 - DE LA VILLE À L'ESPACE RURAL, UN TERRITOIRE SOUS INFLUENCE URBAINE - 4 à 5 heures

**Thème 2 - LA RÉGION** - 4 à 5 heures

Thème 3- LE TERRITOIRE NATIONAL ET SA POPULATION

## Thème 2 – La Région

### CONNAISSANCES

La Région où est situé l'établissement

Politiques régionales, valorisation des ressources dans le cadre du développement économique régional, organisation de son territoire, intégration en France et en Europe.

### DÉMARCHES

La Région est mise en perspective dans le contexte français et européen à l'aide de cartes à différentes échelles, éventuellement par une démarche comparative avec une autre région.

### CAPACITÉS

**Localiser et situer** les repères spatiaux de la Région étudiée

**Situer** sa Région parmi les autres régions françaises

**Expliquer** un enjeu d'aménagement du territoire régional

**Réaliser un croquis** de l'organisation du territoire régional

« La Région » est l'un des trois thèmes à traiter dans le cadre de la première partie du programme intitulée « Habiter la France ». Le professeur peut donc construire son projet sur la base de **4 à 5 heures** (évaluation comprise).

### Problématiques

Ce deuxième thème de la première partie du programme aborde une notion polysémique en géographie : la région. Il invite à caractériser une région, située ensuite dans le contexte français et européen. Le thème devant déboucher sur la réalisation d'un croquis, on peut montrer **comment est organisé le territoire de la Région en relation avec les territoires français et européen.**

**Le programme a choisi une approche concrète de cette notion, approfondie en classe de première : la Région où est situé l'établissement.** Dans un État historiquement centralisé, la Région est devenue un acteur majeur qui dialogue à la fois avec l'État national et l'Europe. La loi de décentralisation du 2 mars 1982, renforcée par celle du 28 mars 2003, qui la reconnaît comme collectivité juridiquement et fiscalement autonome, fait de la région une véritable collectivité territoriale. La loi du 16 décembre 2010, qui modifie notamment l'architecture institutionnelle locale, et les débats qu'elle a suscités, mais surtout la pertinence estimée de la Région dans le développement économique et le fait qu'elle soit un interlocuteur privilégié de l'Union européenne en font un territoire à fort enjeu. La montée en puissance de cet acteur justifie donc son étude, notamment pour mettre en évidence le rôle des politiques régionales dans le développement économique, au travers par exemple des Contrats de projets État-Région ou de la politique de l'Union européenne qui définit des zones éligibles au titre des objectifs « convergence et « compétitivité régionale et emploi », les aménagements qu'elles induisent et leurs acteurs à partir d'un espace familier pour les élèves.

Mais la région est aussi un échelon qui manque parfois de cohérence et que les habitants ne s'approprient pas toujours, même si elle peut être aussi un territoire de vie, produit d'une

histoire ancienne. La taille des régions françaises et leur degré d'autonomie, modestes comparés à ceux de leurs homologues européennes, sont également objets de débats quant à leur viabilité et à leur capacité d'action, de même que la volonté de l'État de mettre en oeuvre une véritable régionalisation.

Les notions associées à l'étude de ce thème sont le territoire, l'aménagement, l'acteur spatial et habiter.

**Pour ce thème, deux questions peuvent guider la mise en oeuvre :**

- Qu'est-ce qui caractérise ma région : organisation du territoire et action régionale ?
- Quelle est la place d'une Région dans le territoire national et en Europe ?

### **Démarches**

**Ce thème est une étude de cas portant sur la Région où est situé l'établissement et sur ses relations avec le reste du territoire français et européen. La Région est aussi située par rapport aux autres régions en France et en Europe.**

Pour entrer dans le thème plusieurs stratégies sont possibles. Questionner l'identité régionale, notamment à partir de l'étude de son emblème ou des débats autour de son appellation, permet d'aborder la pertinence du découpage régional et son appropriation par les habitants. Mais le thème peut également être introduit par l'analyse d'un aménagement local dont l'enjeu doit être expliqué. Il permet d'étudier une politique régionale mise en oeuvre par la collectivité territoriale en relation avec l'État, l'Union européenne et d'autres acteurs spatiaux locaux, entreprises, associations, habitants, etc. Il peut s'agir d'un aménagement dans le domaine des transports, de l'environnement, du développement durable, de l'économie ou de l'action culturelle.

Le thème invite en effet à étudier les politiques régionales qui fondent les principales actions de la collectivité territoriale conduites en relation avec d'autres acteurs, locaux, l'État et l'Union européenne pour organiser et valoriser le territoire régional, accroître sa cohésion mais aussi sa compétitivité et son dynamisme économique. Elles façonnent le territoire et font émerger des formes d'organisation.

**L'étude conduit à la réalisation d'un croquis de l'organisation du territoire régional, enjeu majeur de ce thème.** Les repères spatiaux de la région doivent être localisés et situés. Ce croquis met en évidence les spécificités de l'organisation territoriale de la région étudiée et son originalité. On peut donc attendre que les éléments structurants soient représentés : les pôles, dont la métropole régionale et les principales villes, les activités économiques majeures en lien notamment avec la valorisation des ressources de la région, les réseaux de communication, la répartition de la population régionale mais aussi les grands ensembles naturels en tant que facteurs explicatifs de l'organisation et du développement régional. Le croquis montre ainsi le centre et les périphéries de la région, éventuellement les polarités extérieures, et les relations entretenues avec le reste du territoire national et de l'Union européenne.

**La région doit enfin être mise en perspective dans le contexte français et européen à l'aide de cartes à différentes échelles.** La région étudiée est ainsi située parmi les autres régions françaises et européennes. Les relations de celle-ci avec le reste du territoire national, l'Union européenne et, éventuellement, les régions frontalières sont envisagées pour montrer l'enclavement ou l'intégration de la collectivité. Forces et faiblesses relatives des régions françaises entre elles et au sein de l'Union européenne peuvent alors être mises en évidence : disparités des superficies, caractéristiques du peuplement ou spécificités socio-économiques.

**L'étude de la Région de l'établissement peut être complétée par celle d'une autre Région en France ou en Europe**, dans une démarche comparative, sans qu'un second croquis de l'organisation régionale ne soit exigé. La région choisie doit présenter des caractéristiques différentes de celle étudiée pour montrer toute leur variété en France ou en Europe : des politiques diverses, malgré des prérogatives communes en France, des degrés d'autonomie variables dans l'Union, des organisations régionales et des articulations avec le reste du territoire national et européen différentes en fonction, notamment, de leur localisation.

À l'issue de l'étude de ce thème, les élèves sont capables de **localiser et situer les régions françaises**, un repère déjà étudié à l'école primaire.

Ce thème est enrichi par les suivants, notamment l'étude des espaces productifs et de la France intégrée dans l'Union européenne.

### **Pièges à éviter dans la mise en oeuvre**

- Faire une étude des institutions et des prérogatives régionales. Cet aspect est, en effet, abordé dans le premier thème du programme d'éducation civique consacré à « La vie politique » en France dans la deuxième partie consacré à « La vie démocratique ».
- Faire une monographie régionale ou une histoire de la région.
- Négliger le croquis de l'organisation territoriale de la région.

### **Pour aller plus loin**

- Y. Jean et M. Vanier, *La France. Aménager les territoires*, Paris, Armand Colin, Collection U, 2008.
- P. Piercy, *Le fait régional*, Paris, Hachette, Carré Géographie, 2009.
- « La France. Aménager et développer les territoires », N. Baron-Yellès, *La Documentation photographique*, n°8067, janvier-février 2009, La Documentation française.
- Le site du Conseil régional de la région où est situé l'établissement.

---

 **CARTE régions françaises**

 **PRESENTATION GLOBALE de l'Aquitaine1 à Aquitaine5**

### **1. Qu'est-ce qui caractérise ma région : l'Aquitaine.**

Les caractères physiques (climat, relief), la population, les villes, les axes de communication et les principales activités économiques sont des critères d'identification d'une région. Certaines régions ont également une forte identité historique comme les Landes et le Pays-Basque.

Les caractères physiques peuvent renforcer l'identité d'une région : un massif montagneux (les Pyrénées), un littoral (l'atlantique), un milieu naturel (les Landes, les collines du Pays-Basque).

Mais les régions sont surtout des **espaces polarisés (organisées autour d'un pôle, une métropole régionale)**. Leur dynamisme et l'organisation de leur territoire dépendent de la présence de villes influentes (Bordeaux), d'axes de communication performants (autoroutes, Ligne à grande vitesse, LGV).

Les régions se distinguent également par l'importance accordée aux différentes activités dans le cadre des politiques de développement économique (agriculture,

industrie, services : voir comparaison Aquitaine/Rhône-Alpes).

## **2. Quelle est la place d'une Région dans le territoire national et en Europe.**

**Chaque région française occupe une place particulière en France et en Europe, en fonction de :**

- ▶ son poids économique ;
- ▶ son attractivité, son rayonnement et son ouverture internationale ;
- ▶ son ouverture européenne à travers notamment les échanges, les investissements ou les coopérations européennes.

L'Île-de-France est la région française la plus peuplée et la plus riche. Elle représente 30 % de la richesse nationale. Rhône-Alpes, Provence - Alpes - Côte d'Azur et Nord - Pas de Calais, qui s'appuient sur leur métropole régionale (Lyon, Marseille, Lille), totalisent 20 % du PIB du pays.

■ TD comparaison de 2 régions : AQUITAINE et RHONE-ALPES

■ MISE EN PERSPECTIVE comparaisons des 27 régions CARTES projetées

■ MISE EN PERSPECTIVE : du régional à l'échelle européenne CARTES projetées

## **3. Croquis de synthèse.**

**L'organisation du territoire d'une région révèle :**

- ▶ des axes et des pôles qui structurent le territoire régional;
- ▶ des espaces différents et contrastés en fonction de leur population ou de leurs activités;
- ▶ des évolutions, des dynamiques majeures.

■ CROQUIS DE SYNTHÈSE